



CIRCUIT BUGATTI –1<sup>er</sup> - 2 et 3 JUILLET 2011

---

## REGLEMENT PARTICULIER

### Chapitre I – Dispositions générales

**Article 1-** LMstory est un ensemble d'épreuves nationales à participation étrangère autorisée

### Article 2- Organisation

2.1 – Les épreuves LMstory sont organisées conformément aux prescriptions :

- du code sportif international de la FIA
- du règlement standard des circuits de la FFSA

2.2 – Respect des règlements

Par le fait même de leur engagement et de leur participation à l'une des épreuves, les concurrents et les conducteurs s'engagent à respecter les règlements en toutes circonstances.

### Article 3- Informations sur l'épreuve

3.1 – Nom de l'épreuve : LMstory (Permis d'organisation N° 128 en date du 27 avril 2011)

3.2 – Autorité Sportive Nationale : Fédération Française du Sport Automobile (F.F.S.A.)  
32, avenue de New-York  
75781 Paris Cedex 16  
Tél. +33 (0)1.44.30.24.00 Fax +33 (0)1.42.24.16.80

3.3 – Organismes

- partie administrative : A.S.A. des 24 Heures du Mans
- partie technique : A.S.A. A.C.O. Paris, en association avec les moyens de l'Automobile Club de l'Ouest

- le bureau de LMstory est situé 118 boulevard Hausmann 75008 Paris - Tél : 01.44.90.00.24 Fax : 01.44.90.96.09

3.4 – Lieu de l'épreuve : circuit Bugatti Le Mans (4,185 km, sens des aiguilles d'une montre)

Il est interdit aux concurrents et autres utilisateurs du Working Paddock et du Support Paddock de planter tout objet métallique dans les surfaces bitumées tel que piquets, pointes... En cas de non respect, une pénalité sportive ou financière pourra être appliquée.

3.5 – Panneau d'affichage : au pied du module sportif du circuit

3.6 – Parc fermé : au pied du module sportif du circuit

3.7 – Dates de l'épreuve : 1<sup>er</sup> - 2 et 3 juillet 2011

3.8 – Coupes et trophées : des coupes et trophées récompenseront les meilleurs conformément au règlement de chaque plateau.

Les courses sprint concernent tous les plateaux et seront régies par les règlements techniques et sportifs des épreuves concernées.

Seul le plateau Sport Proto + GT (Trophée LMstory) participera sous forme d'une course d'endurance de 62 minutes avec un départ lancé. Un arrêt obligatoire de 2 minutes, avec possibilité de changement de pilote, devra s'effectuer entre la 25ème et la 35ème minute de la course.

Les voitures admises pour ce plateau devront être conforme à l'annexe K de la FIA.

Les voitures éligibles sont celles ayant couru les grandes courses d'endurance entre 1966 et 1984 :

- Sport Proto biplace, d'une cylindrée n'excédant pas 2 litres (1966 à 1984)
- Sport Proto biplace, sans limite de cylindrée (1966 à 1979)
- GT/Tourisme (1966 à 1979)
- Autre voiture au-delà de 1984 sur dossier.

L'organisateur se réserve le droit de refuser un engagement sans en donner la raison.

### 3.9 - Capacité grille de départ

Voitures admises	Essais	Course
Group 1	57	47
Challenge GT-Tourisme	57	47
Formule Ford Historic	45	38
Maxi 1000	57	47
Lotus	57	47
Sport Proto et GT	45	42
Challenge Alfa Roméo	57	47
Saloon Car	57	52
Formule Ford Kent	45	38

### Article 4- Bruit

Niveau sonore conforme au règlement standard des Circuits 2011.

En statique, la mesure sera faite conformément à la réglementation technique FFSA « méthode de mesure du bruit ». La valeur maximale autorisée est de 105 dB (100 + 5 dB de tolérance) à 75 % du régime maxi.

En dynamique, la valeur maximale autorisée est de 100 dB sans tolérance.

### Article 5- Assurances

L'organisateur a souscrit une assurance en conformité avec les normes FFSA, art.6 des prescriptions générales communes aux championnats de France

### Article 6- Officiels

Directeur de course

Michel BRAUNSTEIN

Directeurs de course adjoints

Jean Paul BEDIN - Eric PETIT

Commissaires sportifs : Président  
Membres

Joseph LORRE  
Gilles GUILLIER - Jean Jacques PECHON-ROSSEL

Secrétaire du Collège

Maryannick BOUTRON BEDIN

Relations concurrents	Michel LOUIS – François MONSALLIER
Secrétaire du meeting	Marie Claude ORY
Commissaires techniques	Daniel LE MOAL Jean Pierre SOUCHAUD Bernard PEPIOT Alain GOUPY
Responsable parc fermé	Michel CHEVEREAU
Chronométrage	R.I.S
Responsable des commissaires de piste	Christian PETIT
Médecin Chef	Alain KIND
Chargé des moyens de Sécurité	Patrick COUTANT
Responsable Communication	Philippe JOUBIN

### **Article 7- Déroulement de l'épreuve**

Vérifications administratives : module sportif vendredi 1 et samedi 2 juillet avant les essais chronométrés. (voir horaires ci-joints)

Vérifications techniques : box 49 et 50 ou paddock, vendredi 1 et samedi 2 juillet avant les essais chronométrés.

Briefing des pilotes : vendredi 1 et samedi 2 juillet en fonction des plateaux.

Essais et courses : voir horaires ci-joints

## **Chapitre II- Règlement sportif**

### **Article 1- Engagements**

Les engagements sont à envoyer dès la parution du présent règlement accompagnés obligatoirement des droits de participation aux représentants des différents plateaux :

Challenge Alfa-Roméo, Trophée Saloon Car, Trophée Maxi 1000, Trophée Lotus, Trophée Formule Ford Kent, Trophée Formule Ford Historic, Challenge GT- Tourisme et Group 1.

Pour les autres concurrents : ASA ACO Paris, 118 Bd Haussmann 75008 PARIS

**Clôture des engagements : le 15 juin 2011.**

### **Article 2- Déroulement des épreuves**

#### **Départ :**

Pour les épreuves de sprint, départ arrêté.

Pour les courses de Saloon Car et l'épreuve de Sport Proto + GT, départ lancé selon réglementation FFSA

**Arrivée :** Le drapeau à damier sera présenté à la voiture en tête à l'issue des 25 minutes de course ou des 62 minutes pour la course des Sport Proto + GT.

**Classement** : se rapporter aux règlements particuliers de chaque plateau.

Toutes les séances d'essais chronométrés seront d'une durée de 25 minutes.

Toutes les courses seront d'une durée de 25 minutes sauf les Sport Proto + GT qui bénéficieront d'une course de 62 minutes avec un arrêt obligatoire de 2 minutes entre la 25eme et la 35eme minute de course.

